

Curriculum Vitae

Olivier BARRIERE

Né à Langogne (48), le 10 août 1963
Nationalité française. Marié, 3 enfants.

Institut de Recherche pour le Développement (IRD)
Maison de la Télédétection
Laboratoire de l'IRD
UMR ESPACE-DEV (228)
500 rue Jean-François Breton
34093 Montpellier France
Tel : (33) 4-67.54.87.04/ 06.32.79.07.82
Email: olivier.barriere@ird.fr

Juriste de l'environnement & anthropologue du droit (Dr. / HDR Droit)

Chargé de recherche 1^{er} cl. de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)
Chercheur associé du CRIDEAU (Centre de Recherches Interdisciplinaires en Droit de l'Environnement,
de l'Aménagement et de l'Urbanisme)/ Université de Limoges
Chercheur associé du NRCS (Centre Nord-Sud de Recherches en Sciences Sociales) / et LARGOS Université
d'Agadir (Maroc)

Formation

→ **Habilitation à diriger des recherches (HDR)**, soutenue le 25 mai 2012, à l'université de Limoges, Faculté de droit (Ecole doctorale Droit et Sciences politiques), intitulée : « Eléments d'une socio-écologie juridique : le droit face à l'urgence écologique, essai d'une anthropologie juridique de l'environnement » 154p. ; avec le jury suivant : Baudoin Dupret (DR CNRS, directeur Centre Jacques Berque au Maroc), président, Gilda Nicolau (prof. Ecole de droit de la Sorbonne, directrice du LAJP, Paris1), Eric Naïm-Gesbert (prof. de droit de l'Université de La Réunion), Pascal Texier (prof. de droit, Université de Limoges), Gérard Monédiaire (prof. de droit, directeur du CRIDEAU, Université de Limoges), chargé du suivi en habilitation.

→ **Doctorat en Droit** ; Sujet de thèse : « Gestion des ressources naturelles renouvelables et conservation des écosystèmes au Sahel: le Foncier-Environnement », 1996, Université Paris I / Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris, (dir. Etienne LE ROY)

→ **Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisé en droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire** de l'Université Robert Schuman STRASBOURG III, 1988 (dir. Alexandre-Charles KISS)

Activités de recherche

Mon activité de recherche s'est centrée sur la régulation juridique environnementale dans le Sud (Afrique sahélienne, Maroc et Guyane) et en France métropolitaine (Causses, Cévennes). Mes travaux reposent sur des enquêtes in situ, des expérimentations en recherche-action autour du droit négocié, et portent sur le thème d'un droit de l'environnement pensé en termes de co-viabilité des systèmes sociaux et écologiques :

- 1) L'analyse d'une approche holistique du droit, définition d'une **juridicité au sein d'un pluralisme juridique** : du droit « dur », « souple », au droit endogène (coutumes et habitus

juridiques). Une juridicité se définissant au travers des normes impératives et d'adhésions (souples) et aux modèles de comportement coutumiers et individuels.

- 2) L'analyse et la formalisation d'un **droit négocié** de l'environnement. Partant des rapports entre les divers ordres juridiques coexistants (pluralisme juridique), la préoccupation de la recherche s'est portée sur les relations entre les légitimités locales (coutumes, dispositions) et la légalité nationale. Afin de sortir de cette dichotomie pour permettre l'émergence d'une gouvernance locale des ressources naturelles, ont été réalisés des expériences in situ de convention locale d'environnement (Sénégal, 2000), de charte de territoire (Maroc, 2008), un appui pour la charte du parc amazonien de Guyane (2009) et actuellement un pacte pastoral intercommunal, Cévennes (qui est en cours d'adoption) et un pacte de résilience socio-écologique (Maroc, en cours de co-construction).
- 3) L'analyse d'un **régime foncier et environnemental de patrimoine commun** dans une perspective de droit. La régulation sur les ressources naturelles et foncières (en milieu rural) repose souvent sur des logiques communautaires avant toute forme d'appropriation privative. En effet, la propriété privée dans les régions du Sud étudiées (Sahel, Haut Atlas marocain, Amazonie) ne s'est pas généralisée et les groupes sociaux organisent fréquemment une gestion collective (d'origine lignagère ou résidentielle) des ressources partagées (terre, herbe, bois, eau, poisson, gibier, ...). La territorialisation de l'espace effectue une distribution des droits entre groupes et entre individus. Le développement d'un régime ne reposant pas sur le droit des biens mais sur un « droit des utilités », utilisant le concept de patrimoine commun, permet une prise en compte des représentations locales pour opérer une articulation des intérêts de des acteurs présents avec ceux des générations à venir.

Partant de nombreux travaux auprès de groupes sociaux, j'ai pu développer une approche méthodologique assortie d'une réflexion théorique en anthropologie juridique de l'environnement afin de développer une socio-écologie juridique (ouvrage en cours).

Mes principaux chantiers de recherche ont été jusqu'à présent africains, nord-africain et amazonien : Sénégal, Mali, Niger, Tchad, Rwanda, Mauritanie, Maroc, Guyane. Dans une perspective de comparatisme et de valorisation, je m'engage également sur des terrains en France métropolitaine en collaboration co-institutionnelle avec l'INRA et le CIRAD. Un projet européen (Arim'net / Climed) me permet de poursuivre les recherches au Maroc (direction du WP5 « Co-viabilité des systèmes sociaux et écologiques » par la formalisation d'un pacte de résilience socio-écologique).

➤ **2013 – 2016** : Projet CLIMED (The future of Mediterranean Livestock Farming Systems: opportunity and efficiency of Crop–Livestock Integration) responsable du WP5 : Assessment of socio-ecological sustainability (co-viability) and future scenarios / programme européen ARIMNet (A Network for Agricultural Research In the Mediterranean Area), responsable du terrain du Haut Atlas marocain.

➤ **2011-2014** : Projet MOUVE (Les interactions Elevage et Territoire dans la mise en mouvement de l'intensification écologique)/ ANR SYSTERRA3, coordinateur du module « droit foncier pastoral » (au sein de l'équipe arrière pays méditerranée en France)

Enseignements

- *Droit de l'environnement* : License GLBE612 EDEN (UM2), responsable de l'UE « Bases législation de l'environnement » 25h CM, 2013 & 2014 & 2015
- *Droit de la biodiversité* : UE FMOV112, dir. Laurence Pascal (M2 valorisation du vivant), 7h (total ETD), UM2, 2011 & 2012 & 2013 & 2014 & 2015
- *Droit du territoire et de l'environnement* : UE16 « acteurs, territoires, gouvernance : approches conceptuelles et méthodologique », dir. Jean-Paul Bord (M2 Géomatique) 9h CM, UM3, novembre-décembre 2011 & 2012 & 2013 & 2014
- Master Gestion Intégrée de l'Environnement, de la Biodiversité et des Territoires (GIEBioTE) / UM2, 9h CM, 2013 & 2014

Direction de thèses :

- Eloi Méré Korogone : « La négociation dans la régulation foncière et environnementale au Bénin » (Université de Limoges)
- Mamoudou Birba : « Droits fonciers et biodiversité au Burkina Faso : le cas de la province de la Sissili » (avec la co-direction de M. Ali Mekouar)
- Abdourhamane Mohamed MAIGA : « la régulation juridique de l'accès aux ressources naturelles pour le maintien de la paix et la conservation de la biodiversité : cas du delta intérieur du Niger (Mali) » (co-tutelle avec l'Université de Bamako)

Co-direction de thèse avec Mme Gilda Nicolau (Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne) :

- Cécile Bes : « Action collective et sécurisation foncière : une approche comparée de l'écologie-foncière (Inde-Cévennes).

Liste des publications principales récentes

Ouvrages

2002, Barrière Olivier & Barrière Catherine, *Un droit à inventer. Foncier et environnement dans le delta intérieur du Niger*, éditions IRD, collection « À travers champs », 476 p.

2008, Barrière Olivier & Rohegude Alain (dir.), *Foncier et environnement en Afrique, des acteurs au(x) droit(s)*, Cahiers d'Anthropologie du Droit 2008, édition Karthala, 423p.

Barrière Olivier, 2008, « Introduction générale : Les régulations juridiques foncières et environnementales, clefs de voûte du développement durable », in *Foncier et environnement en Afrique, des acteurs au(x) droit(s)*, Barrière & Rohegude (dir.), Cahiers d'Anthropologie du Droit 2008, édition Karthala, 423p., pp.7-24

Barrière Olivier, 2008, « L'intégration du droit dans la dialectique sociétés-écosystèmes, le droit d'une « socio-écologie » », in *Foncier et environnement en Afrique, des acteurs au(x) droit(s)*, Barrière & Rohegude (dir.), Cahiers d'Anthropologie du Droit 2008, édition Karthala, 423p., pp.39-128

Barrière Olivier, 2008, « Introduction (2^{ème} partie) : Vers une autre forme de droit ? », in *Foncier et environnement en Afrique, des acteurs au(x) droit(s)*, Barrière & Rohegude (dir.), Cahiers d'Anthropologie du Droit 2008, édition Karthala, 423p. pp.301-310

Barrière Olivier, 2008, « Le droit sous l'emprise de la concertation et la négociation pour une gouvernance territoriale », in *Foncier et environnement en Afrique, des acteurs au(x) droit(s)*, Barrière & Rohegude (dir.), Cahiers d'Anthropologie du Droit 2008, édition Karthala, 423p., pp.311-346

Articles/chapitre d'ouvrage

Accepté (sous presse pour 2015) :

- Barrière Olivier, 2015, « Between human security and ecological security: the questionability of the socio-ecological unity. Ownership to exist, transmitting to survive, from property law to utility law » in *Environmental change and human security in the middle east and africa*, Editors Mohamed Behnassi and Katriona McGlade, Springer
- Barrière Olivier, « Repenser le droit de l'environnement dans une conception renouvelée du développement durable : prospective d'un « droit de la coviabilité » des systèmes sociaux et écologiques », in S. Blaise, C. David et V. David, (ed.) *Le développement durable en Océanie, vers une nouvelle éthique ?*, Actes du colloque international des 23-26 avril 2013 Koné, (Province Nord de la Nouvelle-Calédonie), Presses Universitaires de Provence

- Barrière Olivier, « Du droit des biens au droit des utilités : les services écosystémiques et environnementaux au sein de la régulation juridique des socio-écosystèmes », dir. Alexandra Langlais, Presses universitaires de Rennes

- Barrière Olivier, « La mise en patrimoine de la pâture par le droit : entre marginalisation et valeur universelle », *Revue Technique et culture*, n° thématique « Le pâturage, atout et enjeux des élevages et de ses territoires, regard croisant 8 terrains dans le monde », dir. L. Dupré, J. Lasseur, R. Pocard-Chapuis

2012 Barrière Olivier, « Changement climatique et droit de l'homme : vers un droit de la coviabilité des systèmes sociaux et écologiques ? », in *Changements climatiques et droits humains*, dir. Daniel Dormoy & Camille Kuyu, ed. Espérance, 227-250.

2012, Barrière Olivier, « Le paysage façonné par le droit, entre la rationalité du droit positif et l'empirisme culturel juridique », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 14 | septembre 2012. URL : <http://vertigo.revues.org/12482> ; DOI : 10.4000/vertigo.12482

2012, Barrière Olivier et Faure Jean-François, « L'enjeu d'un droit négocié pour le Parc Amazonien de Guyane » in *Natures Sciences Sociétés* 20, 167-180.

2012, Barrière Olivier, « Entre légalité et légitimités locales, comment le droit s'adapte-t-il ? » in *Espaces Naturels*, n°38, p.40-41

2012, Barrière Olivier, « Nature juridique de l'*agdal*, de la propriété collective au patrimoine commun » in *Les agdals du Haut Atlas marocain*, dir. Auclair L. & Alifriqui M., éd. IRCAM-IRD-UCAM, Rabat, p.207-242

2011, Barrière Olivier, « Pluralisme juridique et patrimonialisation : entre paradigmes de l'« appropriation » et du « patrimoine commun » » in *La question du patrimoine en Guyane française. Diversité culturelle et patrimonialisation. Processus et dynamiques des constructions identitaires*, dir. Serge Mam Lam Fouck et Isabelle Hidair, Ibis Rouge Editions, Matoury, Guyane, p.43-75

2008, Olivier BARRIERE « Legal aspects of the co-viability of social and ecological systems in African arid zones: an anthropological approach to environmental law » in *The future of drylands*, edited by Cathy Lee and Thomas Schaaf, pp. 583-597, Springer-Verlag & Man and the biosphere series, Unesco publishing, 855p.